

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CEVENNES

Département du Gard
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Causses et Cévennes

SÉANCE DU 09 JUILLET 2024

Nombre de membres en exercice : 44
Nombre de membres présents ou représentés : 27
Date d'envoi de la convocation : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf juillet à dix-sept heures, le Conseil Syndical s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Val d'Aigoual, au Climatographe, en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie PAVLISTA.

24070903
Nombre de suffrages exprimés : 27
Dont 2 procurations
Votes :

Pour	Contre	Abstentions
27	0	0

Présents (25) : Emmanuel GRIEU, Myriam MOSCOVITCH, Sylvie PAVLISTA, Marie-France PHILIP, Daniel ZEBERKO, Sylvie ARNAL (suppléante), Jean-Pierre BOURELLY (suppléant), Romaric CASTOR (suppléant) Laurent PONS (suppléant), Nicole AMASSE, Laurette ANGELI, Henri DE LATOUR, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Raymond THION, Régis VALGALIER, Alexandre VIGNE, Jocelyne ZANCHI, Candice BOUTAVIN (suppléante), Camille DESORT (suppléante), Michel MONNOT (suppléant), Marc SAUVAIRE (suppléant), Philippe SOLER (suppléant), Jean-Claude THION (suppléant), Bertrand VAN PETEGHEM.

Excusés (23) : Régis BAYLE, Isabelle BERNIER, Corinne BOUVIER, Jean-Marie BRUNEL, Roland CAVAILLER, Patrick DARLOT, Jean-Pierre GABEL, Patrick GRAZIOSO, Stéphane MALET, Bruno MONTET, Bernard SANDRE, Hélène TOUREILLE, Paul REMISE, Philippe VIRELY, Marc WELLER, François ABBOU, Patrick BENEFICE, Christophe BOISSON, Alexis BOSIO, Joël GAUTHIER, Jacques HILAIRE, Dominique ROLAND, Gilles BERTHEZENE.

Absents (6) : Alain DURAND, Roger LAURENS, Bruno ABRIC, Régis BOURELLY, Christian EVESQUE, Bernard MOLHERAC.

Procurations (2) : Dominique ROLAND à Irène LEBEAU, Gilles BERTHEZENE à Alexandre VIGNE.

Secrétaire de séance : Régis VALGALIER

03 – ACTUALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PETR CAUSSES ET CEVENNES

Rapporteur : Sylvie PAVLISTA

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5741-2 relatif à l'élaboration du projet de territoire des PETR ;

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 145-1 modifié par ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020, qui prévoit que le projet d'aménagement stratégique (PAS) d'un SCoT élaboré par un PETR peut valoir projet de territoire prévu par l'article précité ;

CONSIDERANT que le PETR Causses et Cévennes s'est doté d'un projet de territoire en 2019 (délibération n°7 du conseil syndical du 12 avril 2019), réalisé grâce aux travaux du conseil de développement et à l'apport des projets de territoire des deux communautés de communes membres ;

CONSIDERANT que le projet d'aménagement stratégique du SCoT Causses et Cévennes, débattu en conseil syndical le 11 mai 2023, est le fruit d'un travail intense et de riches échanges entre les élus du

territoire, le conseil de développement, les partenaires et les personnes publiques associées à la démarche d'élaboration du SCoT ;

CONSIDERANT que le projet de territoire a été approuvé par les organes délibérants des communautés de communes membres du PETR par délibération n°32 du 19 juin 2024 de la communauté de communes du Pays Viganais et par délibération n°02 du 3 juillet 2024 de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE le fait que le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT Causses et Cévennes tienne lieu de nouveau projet de territoire,

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer les actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan
les jours, mois et an susdits,
suivent les signatures au registre des délibérations.
Date de publication : 16 juillet 2024

Pour copie certifiée conforme
Le Vigan, le 11 juillet 2024
La Présidente



The image shows a handwritten signature in black ink over a printed logo. The logo consists of the text 'Causses & Cévennes' in a serif font, with 'PETR' in a smaller font to the right. To the right of the text is a square logo containing a stylized 'E' and the letters 'PETR' below it.